

Journée d'accueil étudiants M1 2nd degré et CPE



**ACADÉMIE
DE DIJON**

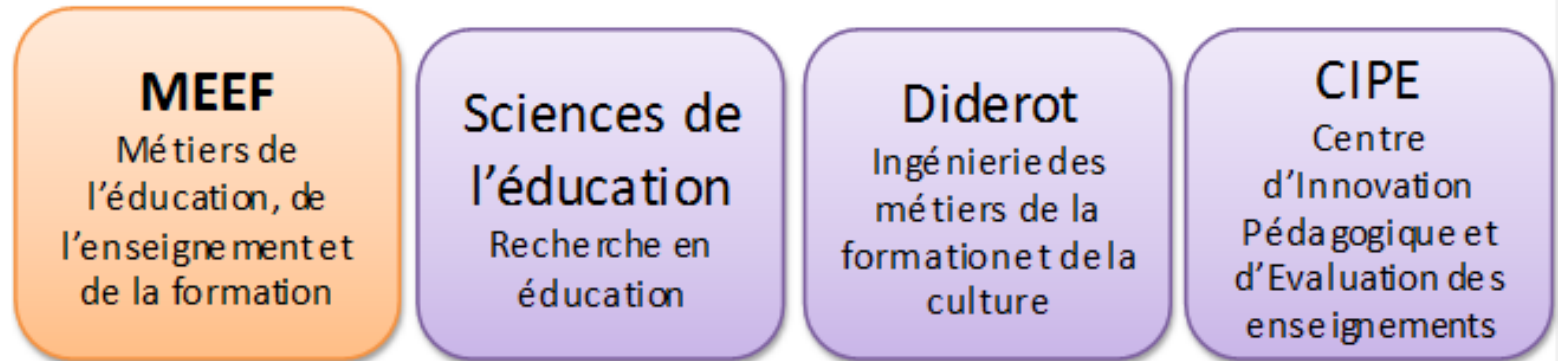
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mardi 04 septembre 2024

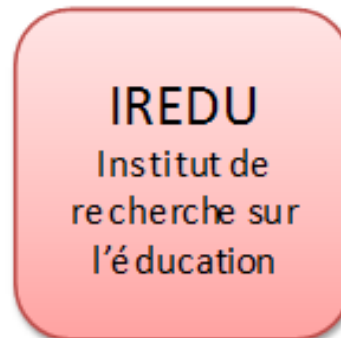
INSPE de Dijon : 4 départements et 1 laboratoire



4 Départements



+ 1 Laboratoire de recherche



Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters MEEF en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
→ Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master MEEF encadrement éducatif**
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

INSPE : département MEEF

MEEF

Direction

Directeur

Julien Mugnier

julien.mugnier@u-bourgogne.fr

Responsable formation 2nd degré

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@u-bourgogne.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

M1 MEEF 2nd degré : Sihème Ouakki (bâtiment Gabriel R11) 03 80 39 35 92

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M1	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru	
Anglais	Frédérique Lamblot	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio	
Sciences de gestion	Dominique Laurence	
Education musicale	Nadège Lemonnier	
EPS	Aurélie Varot	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert	
Histoire Géographie	Caroline Guerin	
Lettres	Marie-Odile Contzler	
Mathématiques	Anne-Laure Thiel	
Physique- chimie	Estelle Decorse	
SES	Estelle Vallet-Santamaria	
SVT Biotechnologie	Sandrine Esquirol-Paquerot /Emmanuella Di-Scala	
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny	
CPE	Amélie Duguet	Delphine Van-Wetter

Formation M1 MEEF : un référentiel de compétences

Formation des enseignants

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

- **Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.**
- **Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.**
- **Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.**
- **Coopérer au sein d'une équipe**
- **Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées**

Formation M1 MEEF : un référentiel de formation (réforme 2021)

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
BLOCA Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	connaître le contexte institutionnel comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
BLOCB Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS	maîtriser les savoirs à enseigner concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner gérer et aménager des espaces de travail préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
BLOCC Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
	COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Formation M1 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Master MEEF 2nd degré

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et la formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.

Il propose également dans tous ses enseignements des dispositifs destinés plus spécifiquement à la préparation du concours de recrutement de **Professeur de collège et lycée**.

Renseignements : 03 80 39 35 90/92

Les disciplines proposées

Parcours de formation

Fiche descriptive

Fiche filière

Sciences et Techniques

Mathématiques	M1	M2	M1	M2	
Physique-Chimie	M1	M2	M1	M2	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1	M2	M1	M2	+ d'info

STAPS

Education Physique et sportive	M1	M2	M1	M2	
--------------------------------	----	----	----	----	--

SVTE

Sciences de la Vie et de la Terre	M1	M2	M1	M2	
-----------------------------------	----	----	----	----	--

Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche descriptive		Fiche filière	
Sciences et Techniques				
Mathématiques	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Physique-Chimie	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	+ d'info
STAPS				
Education Physique et sportive	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
SVTE				
Sciences de la Vie et de la Terre	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Economique et de Gestion				
Sciences économiques et sociales	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences de Gestion	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Sciences Humaines				
Histoire-Géographie	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Education musicale	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Lettres et Philosophie				
Lettres	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Documentation	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Langues et Communication				
Allemand	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Anglais	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	
Espagnol	M1 ☞	M2 ☞	M1/M2 ☞	



Formation Master MEEF 2nd degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDQUER

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques

COMMUNIQUER

Numérique, communication écrite, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

ENSEIGNER LES SAVOIRS
PLANIFIER SEQUENCER

ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

(au choix)

Culture numérique
Culture artistique et patrimoniale
Culture internationale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Formation Master MEEF CPE

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDQUER

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques
Apports de la sociologie en éducation, CPE et vie scolaire...

COMMUNIQUER

Numérique, communication écrite, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

CONCEVOIR ET ANIMER PRENDRE EN CHARGE

ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER COOPÉRER

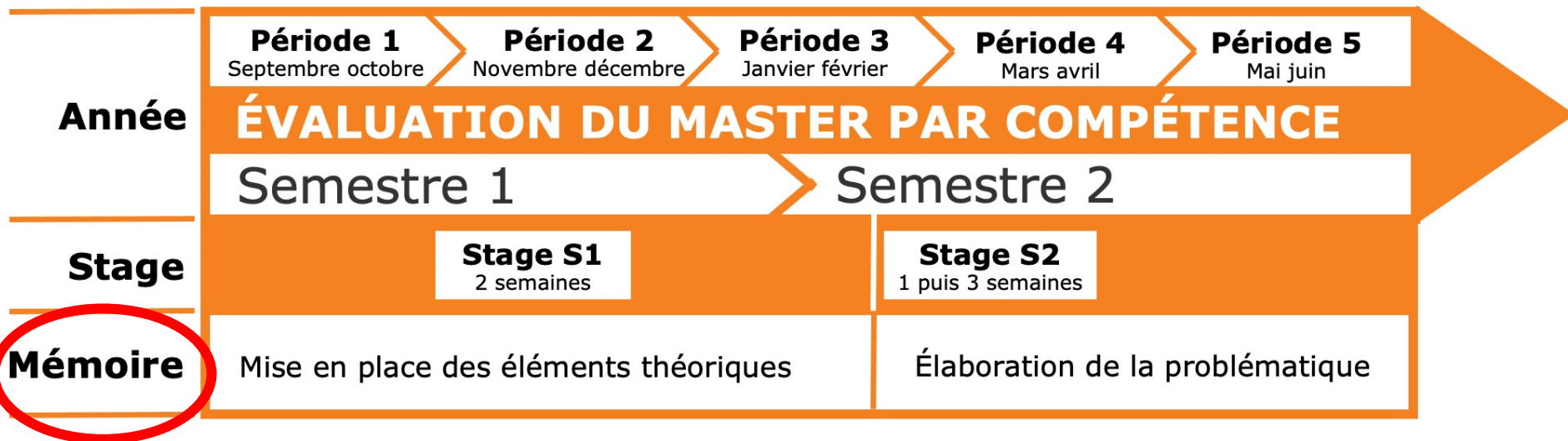
Coopérer au sein d'une communauté éducative
SST

ÉVALUATION

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences.
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
=> **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)


L'ANNÉE DE MASTER 1

Année de Master 1 MEEF 2nd degré



ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les professeurs et CPE
 - Tous les mercredis et vendredis
- ATTENTION (aux lieux & horaires =>  ADE)**

Formation Transversale S1

Les mercredis et vendredis (9h 30 - 12h 30 & 13h30 - 16h30)
(pour les blocs de 3 heures à Dumont)

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Connaitre le cadre de référence et fondements éthique (Cadre de référence dans EDT)

Référent : Frédéric Orobon

- Politiques éducatives et enjeux institutionnels (15 h CM)
- Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (3 h CM)



EDUQUER

Ec2 : Communiquer

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler et Pauline Papa

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (4 h CM et 8 h TD)
(Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD) (Com dans EDT)



COMMUNIQUER

Formation Transversale S1

UE 3 : le praticien réflexif.

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (16 h CM) (Cognitif dans EDT)
Référent : Lucie Corbin
- Inclusion des élèves (6 h CM et 6 h TD) (Inclusion dans EDT)
Référent : Denis Tavant

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (14 h CM et 8 h TD) (Méthodo dans EDT)
Référent : Nathalie Charvy
- Ec2b : Stage 15 h (par les formateurs disciplinaires) (7 h TP durant les jours des formations disciplinaires)



RENDRE PLUS
EFFICACE SON
ENSEIGNEMENT



FAIRE
PREUVE DE
RÉFLEXIVITÉ

Formation Transversale S1

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel
(attention les CPE ne sont pas concernés par cet enseignement)

Ec 1 : Se former à : (à choisir via une application en ligne)
(20 heures / Culture dans EDT)

- Culture numérique
- Culture artistique et patrimoniale
- Culture citoyenne
- Culture internationale
- Culture de la recherche.

Attention Groupes de TD spécifiques !!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Julien Mugnier, Estelle Vallet-Santamaria, Sandrine Esquirol-Paquerot.



Formation Transversale S1

- Planning sur le site du Département MEEF
 - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
 - > Info dès aujourd'hui



- 1^{er} cours le 04 septembre CM sur le campus et cours sur le site Dumont

Formation Transversale

Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site du Département MEEF
 - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

Formation Transversale

Emploi du temps – Différents groupes

- **Groupes de CM :**
 - **CM A :**
pour non EPS de Abou à Lemair
pour EPS : de Alex à Leroy
 - **CMB :**
pour disciplines non EPS de Lemee à Zussi
pour les EPS de Mairet à Zamour
- Groupes de TD « standard » → groupes de TP
- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP
- Groupes de langue
- Groupes « culture »

Formation Transversale

Calendrier des Tâches complexes

M1 Calendrier des Tâches complexes 2024-2025

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission concours M2

Stage Période 1
Du 18/10 au 15/11

Stage Période 2
Du 27/01/25 au 21/02/25

Novembre

Février

Avril

Mai

Juin

Juillet

Communiquer

Maîtrise langue française
/numérique TC le 5/02

Faire preuve de réflexivité
Écrit réflexif à rendre le
04/04

Faciliter

TC le 14/05

Communiquer en LV

TC le 21/05

Faire preuve de réflexivité

Pré-mémoire à rendre le 21/05

Évaluer

TC à rendre le 16/05

Eduquer

TC à rendre 10/05

Se Former/Coopérer

TC Orale le 06/06

Conseil de
Mention
17/06/25

Jury annuel
08/07/25

Secondes chances Entre le
19/06 et le 02/07

Attention l'année n'est pas terminée tant que les
épreuves de seconde chance ne sont pas passées

CALENDRIER PROVISOIRE

LIEUX DE FORMATION MASTER MEEF 1

1- Cours UFR : sur le campus (sauf CPE, EG et Prof doc)

Enseignements disciplinaires

2- Cours INSPE (sur le site de Dumont ou sur le campus)

Enseignements disciplinaires

Enseignements transversaux :

- Campus ou Dumont pour les CM
- Dumont pour TD et TP

STAGES (6 semaines en tout)

Stage d'observation et de pratique accompagnée

Objectifs du stage : permettre la découverte d'un contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

Semestre 1 :

Le vendredi 18 octobre + deux semaines groupées du 04 au 15 novembre 24.

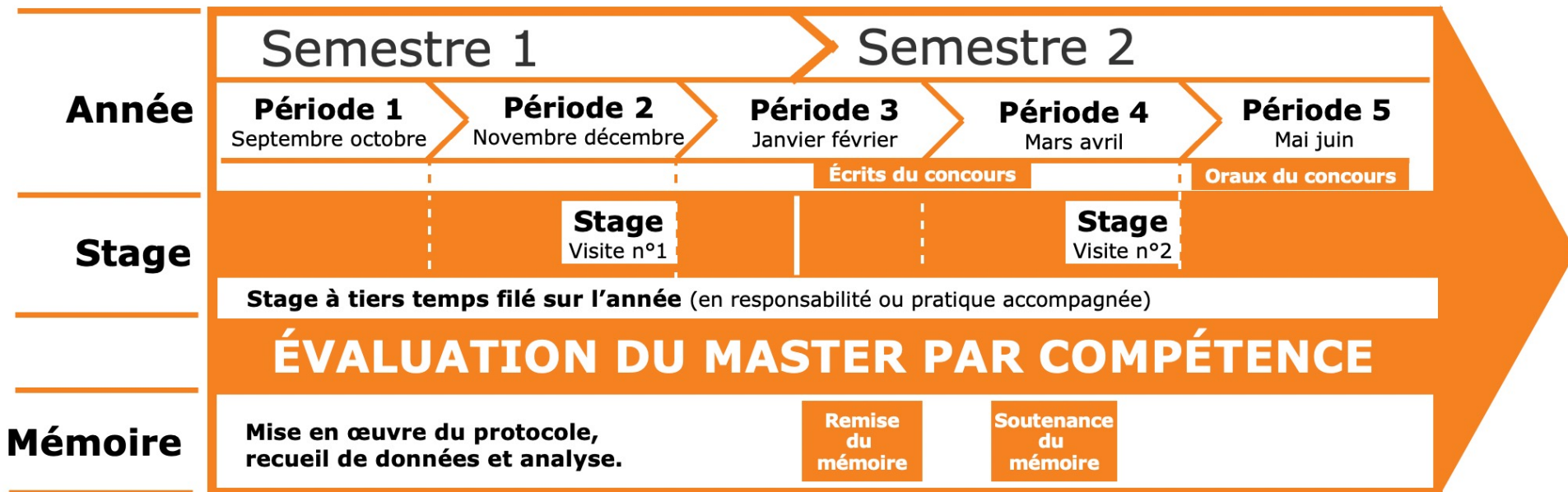
Semestre 2 :

	Du 27 janvier au 22 février 2025
Avec visite	Éducation musicale / CPE / Math
Sans visite	Allemand / EPS / Professeur documentaliste / Lettres modernes / SII / Éco- Gestion / SVT / Histoire-Géographie / Anglais/ Espagnol/ Physique-chimie / SES

- Les étudiants en binôme, dans les classes d'un professeur/CPE d'accueil
- Ils sont suivis par un formateur INSPE
- Dispositif de préparation et d'analyse de stage par groupe de 4 à 6 étudiants
- 1 visite au S2 selon les parcours
- Portfolio

L'ANNÉE DE MASTER 2

Année de Master 2 MEEF 2nd degré



Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Mise en garde





L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

<https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/> rubrique « Outils »

RESTAURATION (site Dumont)

Règlement de la restauration 2024/2025

Horaires d'ouverture de vente de tickets

Du lundi au vendredi midi inclus

UNIQUEMENT le matin

8h45-12h15

au bureau 11

Les tickets peuvent s'acheter à l'unité

Ils sont non remboursables.

Horaires d'ouverture du restaurant Site Dumont

Du lundi au vendredi midi inclus

11h45-13h30

*Attention le service n'est plus assuré 30 min avant
l'heure de fermeture*

Composition d'un repas

- ✚ 1 entrée (froide ou chaude)
- ✚ 1 plat principal
- ✚ 1 morceau de pain
- ✚ 1 laitage (1 fromage ou 1 yaourt ou 1 fromage blanc)
- ✚ 1 fruit ou 1 dessert

Toute personne se présentant au restaurant doit être en possession d'un ticket.

RESTAURATION (site Dumont)

Tarifs votés au CA de l'université de Bourgogne en date du 18/12/2023

Désignation	Tarif
Personnel EN INM <480	3.75€
Personnel EN INM >480	6,00€
Personnel extérieur	8.30€
Etudiant	3.75€

Paiement par CB, chèque ou espèce

Chèque à l'ordre de : « Régisseur INSPE Dép. MEEF Site de DIJON ».

RESTAURATION (site Dumont)

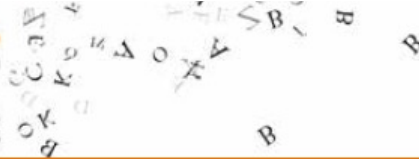
Scan les QR CODE pour:

t'inscrire à la restauration



Consulter les menus





Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.

- Votre **carte d'étudiant.e** (Pass'uB) est votre carte de BU.
Idem pour les DIU, avec la carte uB de professeur-stagiaire.
*Carte **provisoire** établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.*
- Vos identifiants **ENT uB** sont vos identifiants d'accès
 - à votre compte-lecteur
 - aux ressources numériques sur abonnement BU.

Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
et à l'accueil des BU uB

INSPE et UFR : qui fait quoi ?

INSPE	Composantes
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR (UE2 Ec1 sauf SES, Prof doc, CPE, SII et Eco-gestion): - Emplois du temps - Organisation des évaluations (taches simples)
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

INSPE les contacts

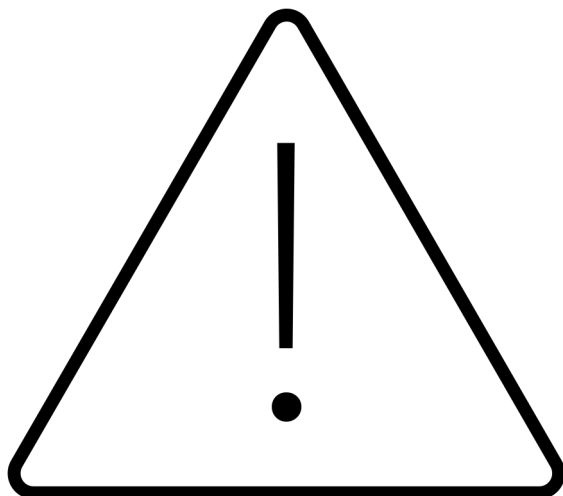
Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT

INSPE

scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr

M1

Sihème OUAKKI
(03 80 39 35 92)



**TOUJOURS préciser
« M1 » dans l'objet des
messages que vous
envoyez à la scolarité.**

Inscription à l'université

- **Date limite : le 10/09/2024 au plus tard**
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr en indiquant en objet «M1 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme ».

Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boîte mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire !

Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **déla**

Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraîne pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

Assiduité et gestion des absences

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.

Examens

Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1 :

- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
 - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
 - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entraînera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
 - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

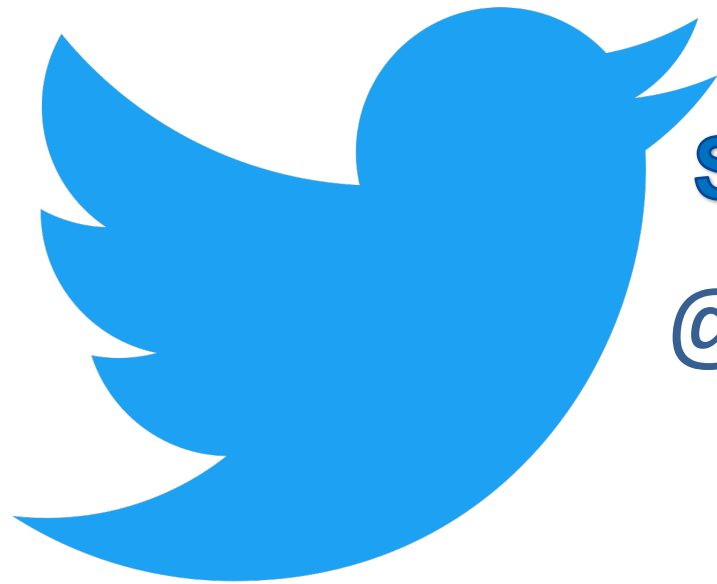
A partir du 1^{er} octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activez votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs

RDV tout à l'heure dans votre salle !

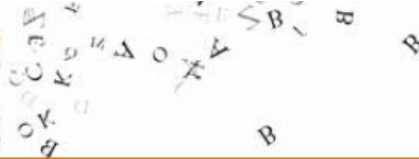
**Service Formation INSPE-Bureau
2nd degré
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
Bâtiment Gabriel
Bureau R14**

Merci de votre attention.



Suivez nous sur twitter :
@INSPE_BOURGOGNE

À tous
une très bonne année !



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon

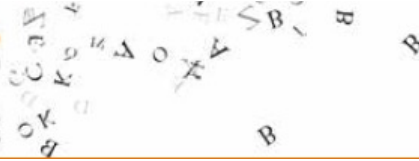
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Département **MEEF** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Présentation BU INSPÉ Dijon

Rentrée INSPÉ uB 2024

- DIU MEEF 2nd degré 2024/2025
- Master MEEF 2nd degré 2024/2025

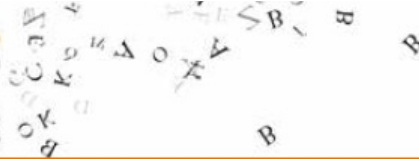


BU INSPÉ DIJON

 **Site INSPÉ MEEF Dijon (atrium)**
51 rue Charles-Dumont – 21000 DIJON

La BU INSPÉ est une BU du **réseau des BU**
de l'Université de Bourgogne (uB).

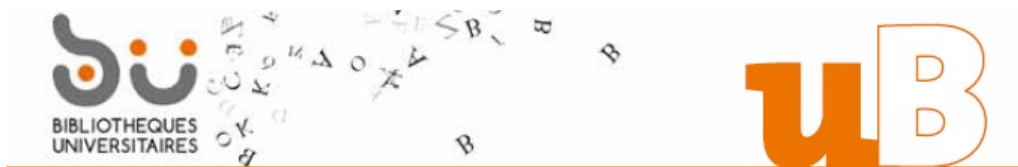
- ❖ Elle compte **4 implantations départementales** :
BU INSPÉ Auxerre (89) / Dijon (21) / Mâcon (71) / Nevers (58).
- ❖ *Seule la BU INSPÉ Dijon propose la documentation **2nd degré**,
en plus de celle du 1^{er} degré*



BU INSPÉ DIJON

Une **équipe de 6 personnes** à votre service,
dans une BU spécialisée en enseignement-éducation
pour les étudiants et enseignants INSPÉ,
les CPE et professeurs (stagiaires) de l'Académie.





Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.

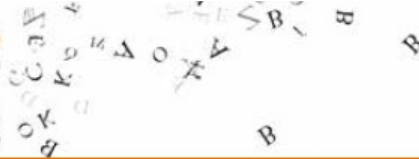
- Votre **carte d'étudiant.e** (Pass'uB) est votre carte de BU.
Idem pour les DIU, avec la carte uB de professeur-stagiaire.
*Carte **provisoire** établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.*
- Vos identifiants **ENT uB** sont vos identifiants d'accès
 - à votre compte-lecteur
 - aux ressources numériques sur abonnement BU.

Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
et à l'accueil des BU uB

Site web des BU uB

<http://bu.u-bourgogne.fr>





Accès via le site des BU uB

- ❑ au moteur de recherche des BU uB, TRIBU :
signalement des références des documents disponibles,
physiques (en BU) ou en ligne (abonnements des BU + libre accès)
- ❑ aux ressources numériques sur abonnement,
comme Cairn.info, Dalloz, Europresse...
- ❑ à votre compte-lecteur
(renouvellement de prêt, réservation, sauvegarde de recherches...).



<http://bu.u-bourgogne.fr>

Collections BU INSPÉ / domaines

Pédagogie, psychologie et sociologie de l'éducation

Systeme éducatif, éducation inclusive, égalité d'accès

Didactique des disciplines des 1^{er} et
2nd degrés

Interdisciplinarité, éducation à...

Collections imprimées BU INSPÉ Dijon

- ouvrages pédagogiques et didactiques
- annales - ouvrages de préparation CRPE / CAPES / bibliographie CPE
- manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
- revues pédagogiques et scientifiques
- livres jeunesse



Documents multimédias

Ressources numériques via le site des BU

- livres numériques (via Numilog, Cairn...)
- bouquets de revues (Cairn...)



Modalités de prêt en BU



- sauf documents particuliers :
prêt limité 15 jours (prépa. Concours)

BU INSPÉ Dijon : horaires d'ouverture

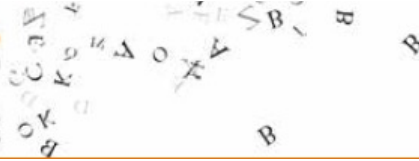


Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

Modifications horaires ?
Infos à la page [BU INSPÉ Dijon](#) et sur X.



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'**atrium**
du site INSPÉ MEEF Dumont.



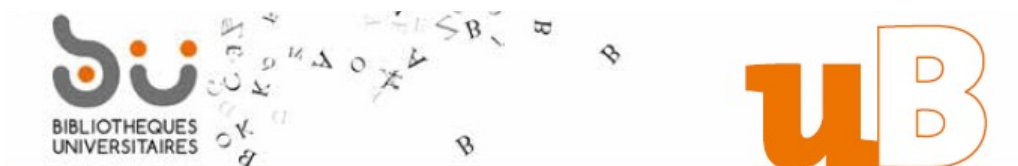
En bref !

A la BU INSPÉ, vous trouverez les ressources pour

- ❑ documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- ❑ préparer vos stages, votre travail contractuel
- ❑ accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

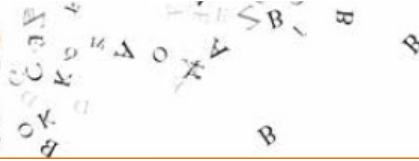
Options pratiques

- ✓ On peut emprunter dans une BU, **rendre dans une autre BU** (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- ✓ **Prêts entre site (PES)** possibles entre sites distants, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- ✓ **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon : copies avec Pass'uBFC (à créditer en ligne)



BU INSPÉ et formations INSPÉ

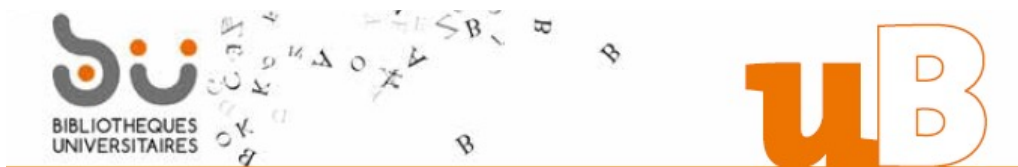
- **UE3 Ec2 M1 - Faire preuve de réflexivité /**
Recherche et mémoire (S1 et S2).
L'équipe des formateurs-référents BU intervient dans la formation préparant au (pré-)mémoire.
- Atelier BU pour **DIU** / Documentation TSNR
- D. Valence, professeure-documentaliste, intervient aussi pour :
* **UE1 Ec2 M2 – Communiquer / Numérique éducatif**



L'ensemble de l'équipe est à votre service pour accompagner votre parcours de formation en matière documentaire.

Vous pouvez nous contacter par mail :
bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
et par téléphone
03 80 67 09 45

Infos BU INSPÉ sur :
<http://bu.u-bourgogne.fr>
Instagram  bibliothequesub



**Bonne rentrée
et à bientôt à la BU INSPÉ !**